Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal =

Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 114 (1963)

Heft: 8

Artikel: La forêt de Finges

Autor: Kuntschen, P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-765359

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'être malgré tout puisque le même article de la loi fédérale parle de défrichement avec ou sans compensation. — Ce dernier terme offre d'intéressantes possibilités de manœuvre et il doit être utilisé à fond d'abord pour obtenir de nouveaux boisements, que ce soit par des plantations typiquement forestières ou plutôt à caractère esthétique, ensuite pour garantir par voie de servitude la conservation d'autres massifs, ou finalement pour aménager encore mieux les superficies boisées maintenues.

Par ces quelques lignes, nous avons voulu mettre en évidence le danger que représente pour la forêt la petite construction, bénigne en ses débuts, qui rapidement prend de l'ampleur et déclenche un mouvement irréversible de dégradation du site et de destruction de la forêt, le tout sans compensation. — Cette pression sur nos zones boisées n'est certes pas la seule, elle est cependant la plus sournoise et la moins profitable sur le plan général.

La forêt de Finges

Par P. Kuntschen, Sion

Oxf. Nr. 425.1

La plaine valaisanne, formée par les alluvions du Rhône qui au cours des temps ont rempli le fond du large sillon creusé entre les Alpes pennines et bernoises, s'allonge de Brigue au Léman uniforme et régulière. Elle est partout très bien cultivée, dans certaines régions plus intensivement que nul autre part en Suisse. Il existe toutefois deux exceptions, le Bois Noir à St-Maurice et surtout la forêt de Finges, ce vaste massif boisé situé entre Sierre et Loèche, qui a conservé intact son caractère primitif et se présente aujourd'hui encore sous l'aspect qu'il devait avoir il y a des millénaires. Le Rhône y roule encore en toute liberté ses flots tumultueux bien qu'amoindris parce qu'en partie captés pour les usines de Chippis. La forêt de Finges est la plus grande pinède de Suisse. Elle barre de sa masse sombre et sauvage la vallée du Rhône sur près de 9 km. Celui qui la traverse se croirait transporté hors de Suisse, dans une pineraie du littoral méditerranéen. L'aridité du climat aussi bien que la forme des arbres rapelle l'Europe méridionale. La valeur pittoresque de cette forêt est inestimable. Il y a quelques années le Département militaire voulut l'utiliser en partie comme place d'exercice pour tanks. Un cri de protestation s'est élevé non seulement du Valais mais de toute la Suisse ce qui amena l'abandon du projet. Cette forêt de rentabilité minime et sans rôle protecteur a donc été sauvée uniquement pour des motifs esthétiques et scientifiques.

Les sols de la forêt de Finges ont trois origines différents. A l'est le sol est constitué par le cône de déjection de l'Illgraben. L'Illgraben est le plus

grand cirque d'érosion des Alpes. Il est encore toujours en activité et forme un énorme entonnoir. Ses flancs presque perpendiculaires sont constitués principalement par de la dolomie, roche poreuse qui s'imprègne d'eau et qui sous l'influence du gel s'éffrite en une fine poudre jaune. Aucune végétation ne peut y prendre pied. Par temps sec et venteux de gros nuages de poussière s'en dégagent. Les jours d'orage son torrent déverse dans le Rhône une eau épaisse et jaunâtre que l'on distingue longtemps de celle plus claire du fleuve. Au levant le cône de déjection de l'Illgraben a été défriché et porte entre autres l'agglomération de la Souste. Au couchant il a toujours conservé son boisement primitif.

Du côté de Sierre la topographie de la forêt de Finges est totalement différente. Le terrain, tout bosselé, est formé de collines provenant du grand éboulement qui vers la fin de l'époque glaciaire s'est détaché des montagnes de la rive droite. Des restes de moraine recouvrent partiellement les masses éboulées tandis que les bas-fonds contiennent des dépôts sablonneux qui se sont formés au moment où le glacier d'Anniviers barrant la vallée avait provoqué la formation d'un lac qui noyait les collines jusqu'à la cote 600. Plusieurs petits étangs bordés de roseaux embellissent très agréablement le paysage.

La géologie du Rottensand est encore différente. Le Rottensand est le cône de déjection encore instable du Rhône qui en cet endroit n'est pas endigué. Il s'étale en pente douce. C'est l'emplacement qui avait été choisi pour une place d'exercice militaire. Les naturalistes attribuent à ce terrain presque désertique un intérêt tout particulier. Les professeurs Handschin et Däniker ont écrit que « l'on assiste ici à un combat de géant entre le cône de déjection de l'Illgraben et le Rhône ». On n'y peut de plus, ce qui est très rare de nos jours, suivre l'évolution d'un sol encore en formation et sa lente prise de possession par la végétation.

La forêt de Finges, d'une surface approximative de 580 ha, appartient aux bourgeoisies de Sierre, de Salquenen et de Loèche. Seules deux petites parcelles sont privées. Elle ne forme pas un massif continu mais est coupée en son milieu par le grand domaine agricole de Finges. Son altitude varie entre la cote 540 au pont de Sierre et la cote 750 au culmen du cône de l'Illgraben. La station est excessivement sèche, l'insolation forte, l'air sec et clair. L'aridité du climat se reflète dans sa flore (stipe pennée) et sa faune (cigale, mante religieuse).

La forêt de Finges est le royaume du pin sylvestre. Aucun peuplement n'a été dénombré mais à vue d'œil cette essence doit bien représenter le 95 pour-cent du boisement. Les autres essences spontanées, épicéa, bouleau, alisier, chêne pubescent, tremble, se perdent dans cette mer de dailles. A en croire d'anciennes gravures et noms locaux (Eichwald) le chêne devait être plus répandu autrefois. Il aurait été extirpé pour la confection de traverses lors de la construction du chemin de fer. A signaler à titre de curiosité une variété de genévrier à forme pyramidale d'un bel effet ornemental.

Par suite de l'aridité du climat le pin sylvestre est très répandu dans le Valais central où il occupe les terrains de l'étage des collines et de l'étage montagnard qui partout ailleurs en Suisse sont recouverts de forêts feuillues. On le rencontre en plaine sur les cônes de déjection et jusqu'à l'altitude d'environ 1400 m sur les sols trop maigres pour être mis en culture. Au cours des temps il s'est formé dans le Valais central une race locale de pin, appelé pin gris, dont aucun traité de sylviculture ne parle mais qui a été étudiée en 1942 par le Dr. Hess dans un article du « Journal Forestier Suisse ». Le pin gris a une écorce gerçurée, grise, qui ne prend une teinte rouge que vers le sommet du fût. Sa croissance, normale dans sa prime jeunesse, diminue fortement par la suite. Il reste trapu et rameux. Il possède un aubier excessivement développé et presque pas de cœur ce qui est vraisemblablement une adaptation à la sécheresse. Son bois a moins de valeur que celui du pin rouge mais présente toutefois l'avantage de se prêter au déroulage. La pineraie de Finges n'est pas constituée exclusivement par du pin gris mais celui-ci prédomine nettement.

A combien peut s'élever la production en matière de la forêt de Finges, forêt située d'une part à basse altitude mais sise d'autre part dans une station exceptionnellement sèche et peuplée d'une race de pin à développement restreint?

En 1956 l'Ecole forestière de Zurich a installé une placette d'essai sur une des collines du Bois de Finges présentant l'avantage d'offrir un versant exposé à chacun des quatre points cardinaux. Les constatations faites démontrent un accroissement supérieur à celui estimé jusqu'à présent par les sylviculteurs gérant cette forêt. Dans les bas-fonds où le sol est à la fois plus profond et plus frais l'accroissement dépasse 2 m³ à l'ha. Il est encore de 0,8 m² à l'ha sur les crêtes. Le matériel sur pied oscille autour de 100 m³ à l'ha. La vitalité des plantes, satisfaisante dans la jeunesse, diminue rapidement après 40 ans. La révolution adoptée par les plans d'aménagement varie entre 60 et 80 ans. Les gros arbres sont rares et ne dépassent guère 30 à 40 cm à hauteur de poitrine. La production en bois de service est peu élevée. On obtient des bois de mine mais la majeure partie des coupes est distribuée en lots d'affouage aux bourgeois. Le rendement en argent de cette forêt, intéressante à d'autres points de vue, est donc bien faible.

Dans la forêt de Finges le rajeunissement naturel s'effectue avec une grande facilité. Le sol ne contient pas d'humus brut. La décomposition de la litière s'accomplit rapidement. Le recrû s'implante en abondance dans les parties basses sans faire défaut, quoique plus rare, sur les crêtes.

Le professeur G a m s a pu écrire « qu'une série d'années aussi sèches que celle de 1911 et 1921 suffirait pour détruire tous les arbres de la forêt de Finges. La steppe sylvatique se transformerait alors en steppe pure. » On conçoit dans ces conditions que les incendies y soient aussi fréquents que dans les pineraies du sud de la France. L'année dernière, en juillet, 42 ha ont été

détruits par le feu dans la région de la Souste. Pour obvier à ce danger, la bourgeoisie de Sierre, le cas est probablement unique en Suisse, a installé des bouches d'hydrant dans la forêt dont elle est propriétaire. De l'eau devait être amenée jusqu'à proximité pour une place de camping. La conduite a alors été prolongée jusqu'à l'intérieur de la forêt où elle a déjà permis d'arrêter plusieurs débuts d'incendie.

Sauvé du danger militaire, une autre grave menace pèse aujourd'hui sur la forêt de Finges. L'Aluminium Suisse S. A. construisit en 1905 ses usines de Chippis et quelques années plus tard, à partir de 1912, les forêts avoisinantes commencèrent à souffrir des attaques du fluor. Une surface de 10 ha dut être complètement abattue. En ce moment l'industrie pour l'aluminium avait même engagé un ingénieur forestier permanent pour s'occuper de la reconstitution des peuplements détruits. Les propriétaires lésés furent indemnisés à leur satisfaction et après 1926 les dégâts semblèrent cesser. Depuis quelques années ils sont de nouveau en recrudescence, conséquence probable du développement des usines. La forêt de Finges perd sa belle couleur verte et prend une teinte grisaille, variable suivant l'éclairage. Les arbres sèchent en masse. Le mal va en s'accentuant. L'emplacement des dégâts permet de suivre le cheminement des gaz nocifs. Les collines à l'entrée du bois de Finges côté Sierre sont toutes fortement attaquées sur le versant exposé au couchant et intactes de l'autre. Les émanations gazeuses suivent ensuite le pied de la montagne et se collent sur son flanc jusqu'à l'altitude d'environ 1200 mètres. Des traces sont perceptibles jusqu'à l'Illgraben. Les peuplements du centre de la plaine du Rhône par contre et tout le cône de l'Illgraben sont indemnes.

Les gaz nocifs s'attaquent naturellement aussi aux arbres fruitiers et aux vignes. L'Aluminium Suisse S. A. cherche à devenir propriétaire des terrains environnants pour s'épargner ainsi maintes réclamations et maintes indemnités. Le bétail du domaine de Finges souffre aussi. Les veaux naissent souvent anormaux.

Quelles mesures peut-on prendre pour sauver la forêt de Finges?

Deux experts désignés, un par les bourgeoisies, l'autre par l'Aluminium Suisse S. A., ont estimé le montant des dommages pour une période de cinq ans mais des indemnités même suffisantes ne satisfont ni les propriétaires ni les amis de la nature. La technique moderne cherche le moyen de récupérer les gaz de fluor, cause de tout le mal, mais elle n'est encore parvenue à aucun résultat pratique. Il faut donc s'efforcer de donner aux peuplements eux-mêmes la possibilité de résister aux attaques des gaz. Les arbres adultes sont généralement les plus atteints et le rajeunissement naturel s'implante à Finges avec facilité. La présence d'un recrû abondant constitue un appoint précieux dans la lutte contre le mal. Mais si les jeunes plantes sont moins touchées, elles ne sont déjà pas maintenant complètement indemnes et il est probable qu'après la disparition des classes plus agées les jeunes bois

souffriront davantage. Le remède doit être cherché dans l'introduction d'essences à feuilles caduques. Une fois malades les aiguilles de l'épicéa, du pin, du sapin blanc ne peuvent plus se remettre. Le mal au contraire va progressant avec les années et l'arbre finit toujours par périr. Les frondaisons des feuillus par contre, attaquées ou non, tombent de toute façon en automne et chaque printemps de nouvelles feuilles apparaissent parfaitement saines. A Finges la sécheresse et l'aridité de la station réduisent singulièrement le choix des essences. Le châtaignier et le noyer qui ont été plantés autrefois doivent être abandonnés, de même que l'orme, l'aune et le tilleul. Il faut propager les essences croissant déjà spontanément à Finges, tel le chêne pubescent, le tremble, le bouleau, l'alisier. Le mélèze peut être introduit dans les parties plus fraîches et plus fertiles, de même aussi que le robinier. Il ne sera vraisemblablement jamais possible de transformer la forêt de Finges en une forêt de feuillus. Le pin y est trop bien en station pour en disparaître et en mélange avec d'autres essences il résistera mieux. Il restera l'essence caractéristique de la forêt de Finges et donnera toujours à cette région son cachet pittoresque. Puisse le patrimoine de haute valeur représenté par la forêt de Finges être transmis intact aux générations à venir!

Quelques remarques sur le gui des résineux

Par J. Péter-Contesse, Bevaix

Oxf. 442.2

Parmi tous les problèmes auxquels se heurte le technicien traitant les forêts résineuses de basse altitude celui du gui est l'un des plus ardus et des moins connus. Il y a à cela deux causes:

La première a été définie par le naturaliste de Candolle qui a écrit: «Le gui semble devoir faire exception à toutes les règles de la biologie.» C'est en effet une plante fantasque, déroutante, qui semble littéralement se plaire à bouleverser toutes les déductions logiques du chercheur travaillant selon les normes habituelles de l'étude.

C'est un collègue français, Brossier, ingénieur des Eaux et Forêts à Grenoble, qui nous donna un jour en forêt, sous forme paradoxale, la caractéristique de la seconde cause: «Pour voir le gui il faut l'avoir déjà vu!» C'est en effet une plante extrêment secrète qui ne se laisse découvrir que lentement, avec peine.

On peut être fantasque sans être secret; on peut être secret sans avoir l'esprit fantasque; l'une et l'autre de ces deux caractéristiques rendent déjà difficile la compréhension de celui qui en est affligé. Lorsque — comme